

---

**LA COMPRÉHENSION DES TEXTES EN FRANÇAIS DE  
SPÉCIALITÉ / THE UNDERSTANDING OF TEXTS IN FRENCH FOR  
SPECIFIC PURPOSES / ÎNTELEGEREA TEXTELOR ÎN LIMBA  
FRANCEZĂ DE SPECIALITATE<sup>1</sup>**

**Résumé:** Notre ouvrage porte sur la manière dont on enseigne la compréhension écrite pendant les cours de français de spécialité dispensés aux étudiants en ingénierie de l'information et des systèmes. Dans un premier temps nous rappelons les principaux courants dans la terminologie des langues, ensuite nous traçons le cadre de notre activité et enfin, nous proposons un modèle de démarche didactique qui vise à atteindre l'objectif principal de la compréhension des textes de spécialité : connaître et maîtriser le vocabulaire spécialisé.

**Mots-clés:** compréhension écrite, français de spécialité, démarche didactique

**Abstract:** The aim of this paper is to present the idea of teaching written comprehension (reading) in specialized French courses. This study relies on an example provided by the experience of working with Romanian engineering students and proposes a didactic approach which aims to achieve the main objective of written comprehension: using a specialized vocabulary.

**Keywords:** written comprehension, specialized French, didactic approach

### **Introduction**

Depuis 1960, le domaine de l'enseignement des langues développe, selon les besoins des apprenants et les démarches didactiques visant à les satisfaire, une terminologie qui rappelle plusieurs types de français à enseigner : le français scientifique et technique, le français langue de spécialité, le français instrumental, le français fonctionnel, le français sur objectifs spécifiques et le français de spécialité.

A présent, on parle aussi de français langue professionnelle, français à objectif spécifique, français sur objectifs spécifiques et français sur objectif spécifique, toutes ces expressions portant sur la nature des demandes et des objectifs à atteindre par des contenus et des méthodologies différents.

Afin de mettre en évidence les priorités didactiques de chacun des types de français à enseigner, F. Mourlhon-Dallies propose un tableau synthétique, énumérant les principaux courants dont nous retenons le français langue professionnelle et le français de spécialité, que nous enseignons aux étudiants en licence.

Notre activité, qui vise à dispenser des cours de français aux étudiants de la première et de la deuxième année d'études de la Faculté d'Electronique, Communications et Ordinateurs de l'Université de Pitesti, a une fréquence de deux heures par semaine. Le français langue professionnelle est étudié pendant les 56 heures de la première année et suppose « la prise de conscience des différentes logiques d'exercice des professions » (Mourlhon-Dallies, 2008 : 14), tandis que le français de spécialité, étudié lors de la deuxième année, implique la « connaissance large d'un domaine de spécialité, de ses métiers et des discours qui y circulent » (Mourlhon-Dallies, 2008 : 13).

Dans notre article nous allons nous intéresser surtout aux caractéristiques du français de spécialité et à l'activité prévue dans la description de la discipline d'études, suivant une approche par compétences.

### **Français de spécialité et compréhension des textes**

Selon J.- M. Mangiante et Ch. Parpette, le « terme Français de Spécialité a été historiquement le premier à désigner des méthodes destinées à des publics spécifiques étudiant le français dans une perspective professionnelle ou universitaire » (Mangiante,

---

<sup>1</sup> Carmen Bîzu, Université de Pitești, camy8078@yahoo.com

Parpette, 2004 : 16) en se fondant sur l' « approche globale d'une discipline ou d'une branche professionnelle, ouverte à un public le plus large possible » (Mangiante, Parpette, 2004 : 17). Par conséquent, le français de spécialité est une formation à moyen ou à long terme, qui vise un objectif large et met l'accent sur le travail en autonomie de l'étudiant. L'enseignant, à son tour, doit arriver à maîtriser les contenus du domaine auquel il n'est pas familier en traitant une diversité de thèmes liés à la discipline enseignée.

Dans ce contexte, l'approche par compétences spécifiques, où la langue est vue comme « ensemble différencié de compétences, solidaires mais relativement indépendantes les unes des autres et dont chaque élément est susceptible de relever d'un traitement méthodologique particulier » (Beacco, 2007 : 54), nous permet de travailler de manière ponctuelle et appliquée chacun des quatre savoir-faire traditionnels (écouter, lire, parler, écrire).

Nos apprenants sont des étudiants en ingénierie de l'information et des systèmes. A la fin des études ils doivent être capables de connaître, maintenir, améliorer et concevoir des composants et des systèmes matériels, logiciels et de communication dans le domaine des ordinateurs et de la technologie de l'information. Du point de vue de la compétence langagière qu'ils sont censés acquérir, le français est, en deuxième année, une discipline au choix, comptant 56 heures de cours de travaux pratiques, dont l'objectif majeur est l'enrichissement du vocabulaire spécialisé appartenant au domaine de leur formation. En effet, lors de l'étude du français de spécialité, les étudiants doivent : acquérir la compétence d'expression orale ou écrite dans des situations de communication professionnelle ou socioculturelle diverses ; développer des stratégies d'apprentissage afin d'améliorer la compétence linguistique requise par les besoins du travail en équipe ou en autonomie ; identifier et utiliser des outils linguistiques propres au métier pour lequel ils se préparent.

Il est à noter que le futur ingénieur « est souvent celui qui va expertiser un système informatique déjà en place [...], qui rassemble les doléances et les espoirs, qui en fait la synthèse ou le compte-rendu et qui esquisse le premier la direction à prendre sous la forme des préconisations. » (Mourlhon-Dallies, 2008 : 74). Alors, tout comme les compétences professionnelles et transversales visées par leur formation, l'étude du français doit, elle aussi, satisfaire au mieux les exigences du marché du travail qui recevra les jeunes diplômés.

Vu les tâches pratiques et linguistiques que les ingénieurs vont accomplir dans leur travail, le français de spécialité propose l'étude du lexique et de la grammaire de spécialité, insistant sur l'exercice des actes de paroles les plus utilisés dans ce domaine (localiser, décrire, présenter etc.).

Le support matériel de l'activité que nous proposons aux étudiants est représenté par des textes appartenant au domaine des ordinateurs et de la technologie de l'information, tirés de revues ou de sites web de spécialité. Puisqu'on suppose une bonne partie du lexique du domaine déjà connu grâce au calque sur l'anglais, ces textes comptent environ 400 mots au début de l'année et peuvent atteindre 600 mots à la fin du deuxième semestre, selon le degré d'évolution des étudiants et suivant une démarche progressive, du plus simple au plus complexe. En effet, la réussite de la compréhension des textes de spécialité repose sur des compétences déjà acquises visant à la fois la maîtrise du domaine de spécialité, la maîtrise du roumain et une bonne connaissance du français général. C'est pourquoi le premier cours porte sur un texte contenant des informations visant une partie des composants principaux de l'ordinateur :

*« Un ordinateur traite l'information sous forme codée : il convertit les données décimales en données binaires grâce à une série de commutateurs appelés aussi bascules, qui peuvent prendre seulement deux positions correspondant au 0 et au 1.*

*L'ordinateur est une machine capable de traiter des informations de manière automatique :*

- *d'emmagasiner une grande quantité de données;*

- de traiter celles-ci de façon rapide et complexe;
  - le traitement s'effectue grâce aux ordres (programmes) confiés à la machine par l'homme (utilisateur).
- Pour réaliser ces tâches, le système informatique est donc composé de deux parties distinctes :
- le matériel (hardware) qui comprend l'ordinateur et les appareils qui lui sont connectés.
  - le logiciel (software) ou programme sans lequel l'ordinateur n'est qu'un tas de «quincaillerie», c'est la partie « intellectuelle » de l'ordinateur.

Les périphériques d'entrée permettent à l'utilisateur d'entrer des données, des commandes et des programmes qui seront gérés par l'unité de traitement. Ces données, quelle que soit leur forme, sont traduites en configurations identifiables par l'ordinateur.

L'organe d'entrée standard est le clavier.

Quelques touches spéciales :

**CAPS LOCK** : Cette touche permet de verrouiller/déverrouiller le pavé alphanumérique du clavier en majuscule.

**NUM LOCK** : Cette touche permet de verrouiller/déverrouiller le pavé numérique du clavier.

**ALT GR** et les touches à trois signes: pour obtenir le 3<sup>ème</sup> signe, il faut appuyer simultanément sur les touches **ALT GR** et la touche concernée.

Un autre organe est la souris. C'est le périphérique qui a révolutionné l'utilisation du micro-ordinateur. Il a permis que le clavier ne soit plus seul maître de l'entrée des informations. Il est relié à l'ordinateur par un câble et contient une boule qui transmet ses déplacements. On trouve aussi des souris sans fil et des souris optiques.

D'autres organes tels que le scanner, la carte magnétique, le crayon optique, l'écran tactile et les mémoires auxiliaires permettent également d'entrer l'information.

Les périphériques de sortie permettent à l'utilisateur de recevoir des résultats des calculs ou des manipulations de données effectués par l'ordinateur.

L'organe de sortie standard est l'écran ou moniteur. Un écran se caractérise par sa technologie (CRT : avec tube cathodique, TFT LCD : à cristaux liquide), sa taille (dimension de sa diagonale exprimée en pouces : 15", 17", ... 1 pouce = 2,54 cm), son taux de rafraîchissement (fréquence à laquelle l'image est réactualisée) et sa résolution graphique (SVGA : 1024x768 pixels). En effet, tout caractère affiché est obtenu par une série de points allumés et plus les points sont serrés, plus le caractère est net et précis. Ces points sont les pixels.

Le dialogue entre le PC et l'écran se fait par l'intermédiaire d'une carte graphique.

D'autres organes tels que l'imprimante, les haut-parleurs, la table traçante et les mémoires auxiliaires permettent également de transmettre de l'information.»<sup>1</sup>

Dans ce domaine, le but essentiel de la compréhension des écrits est de nature pratique. Les apprenants acquièrent des informations de spécialité et développent des compétences de recherche en ingénierie de l'information et des systèmes. Par conséquent, la démarche didactique vise à atteindre des objectifs généraux (connaître le vocabulaire de spécialité et réaliser le transfert des connaissances entre lexicologie, grammaire, orthographe, phonétique) et opérationnels :

- lire de manière expressive, correcte et cohérente le texte de spécialité ;
- indiquer la famille lexicale des termes de spécialité ;
- trouver la signification des termes et des mots dans le contexte donné ;
- extraire les informations essentielles du texte de spécialité ;
- s'exprimer oralement, en employant des termes de spécialité.

---

<sup>1</sup> d'après [https://ecolevirtuelle.provincedeliege.be/docStatique/elearning/CBock/page\\_04.htm](https://ecolevirtuelle.provincedeliege.be/docStatique/elearning/CBock/page_04.htm)

Dans un premier temps, les étudiants reçoivent le texte que nous avons inséré ci-dessus et sont priés de le regarder afin d'identifier le sujet dont il parle. Les mots marqués en gras, *un ordinateur, les périphériques d'entrée, les périphériques de sortie*, leur donnent les premiers indices et ils trouvent facilement la réponse à la question de l'enseignant. La mise en page met en évidence la structure du texte qui traite des catégories de périphériques et la source citée à sa fin indique aux étudiants un site web spécialisé, diffusant des contenus destinés aux apprenants.

Cette première approche du texte « met en jeu une mémoire sensorielle qui saisit des impressions visuelles sous forme d'images de mots ; elle retient ces photos des mots pendant peu de temps, environ un quart de seconde, puis effectue une première sélection des mots (dans le corpus d'informations données). » (Desmons, 2005 : 48). Alors, il est indiqué que les étudiants effectuent tout de suite une lecture silencieuse du texte. L'enseignant les conseille de ne pas s'arrêter après chaque mot inconnu et de continuer leur lecture, même si pour le moment la compréhension du message semble difficile à être réalisée à cause des lacunes de vocabulaire. Dans cette étape de la démarche didactique, les dictionnaires ne sont pas disponibles et le travail effectué est individuel, chacun ayant son propre rythme de lecture et ses propres compétences linguistiques et référentielles. C'est le moment où la sélection de mots, réalisée pendant l'approche globale du texte « est acheminée ensuite vers la mémoire à court terme qui leur attribue une signification [...] Une fois les significations trouvées, ces éléments d'informations sont enfin transférés régulièrement dans la mémoire à long terme, sinon ils sont effacés. Ainsi, à la fin du texte, ce sont les éléments sélectionnés qui sont mémorisés et non l'intégralité du texte. » (Desmons, 2005 : 48).

Ensuite, la lecture à haute voix rend compte de la manière dont les étudiants maîtrisent la prononciation en français. La fidélité, l'expressivité et la cohérence obtenues aussi par le respect des signes de ponctuation et des articulateurs logiques sont les principaux soucis de l'enseignant en ce moment. Il ne permet pas aux étudiants d'arrêter leur lecture pour lui demander la signification des termes inconnus, et veille à la continuité qui sert à la réalisation du sens.

Le travail proprement dit sur le lexique de spécialité qui devra être acquis le long du premier cours commence par l'identification individuelle des termes. Chaque étudiant dresse trois listes contenant : les termes dont il connaît le sens, les termes dont il ne connaît pas le sens, mais auxquels le contexte offre une possible signification, les termes dont il ne connaît pas le sens et que le contexte n'explique pas.

On remarque que la plupart des mots totalement inconnus appartiennent au français général. *Confiés, taux de rafraîchissement, verrouiller, déverrouiller, gérés, concernée* trouveront leurs significations après le débat sur les termes notés dans les premières colonnes.

D'abord, chaque étudiant présente sa liste de termes connus et donne leurs équivalents roumains. C'est une activité collective pendant laquelle tous les apprenants interviennent et confirment l'existence de tel ou tel terme dans leur propre liste et en ajoutent d'autres.

Grâce à la ressemblance phonique ou graphique des termes français et roumains, le sens de : *information, décimales, binaires, commutateurs, périphériques* etc. est facile à comprendre. Mais il arrive parfois que cette même ressemblance soulève des difficultés dans l'élaboration du sens.

Les étudiants sont tentés à donner à certains termes qu'ils considèrent connus, des équivalents pas tout à fait appropriés :

- *traiter des informations* est repris par *să trateze informații*
- *le traitement* devient *tratamentul*
- *carte graphique* est *carte grafică*

Dans ce cas, l'enseignant s'appuie sur les connaissances de spécialité des étudiants qui sont menés à penser strictement aux référents auxquels renvoient les termes et les syntagmes ci-dessus. Ainsi, ils arrivent à conclure qu'on dit plutôt *să prelucreze informații* pour *traiter des informations*, *prelucrarea* pour *le traitement* et que *carte grafică* n'existe pas, mais le dialogue entre le PC et l'écran est assuré par une *placă video*.

La deuxième étape de l'étude du lexique porte sur les termes qui trouvent leur signification à l'aide du contexte. Le terme *ordinateur* apparaît en tête de cette liste et trouve son équivalent roumain dès l'approche globale du texte, grâce aux deux autres syntagmes en gras, *les périphériques d'entrée* et *les périphériques de sortie*. Les étudiants avouent qu'ils ne connaissaient pas encore le terme et qu'ils pensaient rencontrer *calculateur* ou *computer*, tout comme en anglais, selon le modèle de *hardware et software*. Ces deux termes existent en français, mais il est préféré d'employer *matériel* et *logiciel*. Les termes correspondants en anglais, qui les accompagnent entre parenthèses, fournissent aux étudiants la signification exacte, mais la question à laquelle ils voulaient répondre visait l'équivalent roumain de *logiciel*. Toujours en s'appuyant sur leurs compétences de spécialité, on arrive à conclure que le roumain a reçu et emploie comme tels les termes *software* et *hardware* de l'anglais, le premier renvoyant à la partie intelligente de l'ordinateur, le deuxième, à sa partie physique. Pour le terme *pouces*, en roumain et en anglais *inch*, les indices sont les représentations graphiques 15", 17" et les apprenants trouvent rapidement la variante de sens correcte. L'activité sur la troisième colonne, celle des termes dont la signification reste inconnue pour les étudiants est conçue en deux étapes : d'abord on note les termes au tableau noir. Pour le moment on n'insiste pas sur leurs significations et l'enseignant propose des exercices de compréhension écrite suivant le modèle offert par le CECRL.

**Trouvez les réponses qui correspondent aux informations du texte :**

Les commutateurs ne permettent pas la conversion des données décimales en données binaires.

Le *matériel*, qui provient de l'anglais *software*, comprend l'ordinateur et les appareils qui lui sont connectés.

Les périphériques sont les composants qui assurent la communication de l'ordinateur avec l'extérieur.

La clarté et la précision de tout caractère sont dues aux pixels.

Les résultats du traitement des informations par l'ordinateur sont envoyés à l'utilisateur grâce aux périphériques d'entrée.

L'ordinateur est une machine qui transforme de manière automatique les données décimales en données binaires.

Le système informatique comprend le matériel et le logiciel.

Les touches du clavier se trouvent sur le pavé numérique ou alphanumérique et marquent trois signes.

**Répondez aux questions :**

Quel est le rôle de l'ordinateur ?

A quoi réfère le logiciel ?

A quoi sert la souris ?

Quels sont les traits qui caractérisent l'écran ?

**Selon les informations tirées du texte, trouvez :**

Les périphériques d'entrée :

Moniteur

Souris

Clavier

Imprimante

Scanner

Les périphériques de sortie :

Ecran

Ecran tactile

Haut-parleurs

Carte graphique

Carte magnétique

Ensuite, sur une fiche de travail individuel contenant l'image d'un ordinateur et de ses périphériques, les étudiants vont noter les termes correspondants à chaque composant que le texte avait présenté :

**Identifiez et nommez chaque composant de l'ordinateur ci-dessous, en vous appuyant sur les informations du texte :**



Travaillant sur ces exercices, les étudiants constatent que la méconnaissance des mots écrits sur le tableau noir n'empêche nullement la compréhension du texte proposé. En effet, ils arrivent à accomplir les tâches et extraire les idées essentielles du texte sans avoir trop de difficultés à surmonter.

En fin du cours on prend en compte le lexique totalement inconnu. Dans un premier temps, les étudiants ont la permission d'utiliser les dictionnaires et de trouver les équivalents roumains des mots. Ensuite on les étudie du point de vue morphologique et on remarque qu'il y a des noms (*quincaillerie, taux, rafraîchissement*), des verbes (*verrouiller, déverrouiller*) et des adjectifs (*confiés, gérés, concernée, allumés, serrés*) auxquels les apprenants trouvent les familles lexicales, les synonymes ou les antonymes, afin de les employer finalement dans des exercices à trous qui visent à remplir les blancs par les mots appropriés ou à faire correspondre les termes et leurs définitions.

### Conclusions

La compétence de compréhension des écrits spécialisés chez les étudiants en ingénierie de l'information et des systèmes se développe en travaillant sur des textes du domaine, choisis pour répondre à leurs intérêts professionnels et en fonction de la complexité du lexique et de la syntaxe.

Si le début du cours porte sur un texte qui soulève peu de problèmes du point de vue terminologique et syntaxique, vers la fin de la deuxième année on propose aux étudiants des tâches plus difficiles, mais qu'ils ont déjà appris à manier le long des cours suivis auparavant.

Conçue pour le travail individuel et en équipe, la démarche didactique propose des activités fondées sur les connaissances de spécialité et linguistiques des apprenants. La maîtrise du domaine de spécialité et des deux langues, le roumain et le français, sert de

---

<sup>1</sup> voir <http://a403.idata.over-blog.com/4/57/64/08/depannage-informatique-marseille-copie-12.jpg>

point de départ dans l'atteinte des objectifs proposés au début du cours : connaître le vocabulaire de spécialité et réaliser le transfert des connaissances entre lexicologie, grammaire, orthographe et phonétique.

Alors, la compréhension des textes en français de spécialité porte sur l'élaboration du sens fondée sur :

- plusieurs éléments de nature lexicale : le caractère international du vocabulaire de l'informatique, les ressemblances graphiques et phoniques des termes appartenant aux deux langues, le contexte qui fournit de possibles significations aux mots ou aux termes inconnus ;
- des connaissances morphosyntaxiques, améliorées par l'intermédiaire des travaux dirigés proposées par le cours de français de spécialité et dont on présentera la démarche didactique dans un futur ouvrage.

***Bibliographie***

- Beacco, J.-C., 2007, *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues*, Paris, Didier,  
Desmons, F. et alii, 2005, *Enseigner le FLE : Pratiques de classe*, Paris, Belin  
Mangiante, J.- M., Parpette, Ch., 2004, *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette  
Mourlhon-Dallies, F., 2008, *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Didier  
<http://a403.idata.over-blog.com/4/57/64/08/depannage-informatique-marseille-copie-12.jpg>, consulté le 7 juillet 2018  
[https://ecolevirtuelle.provincedeliege.be/docStatique/elearning/CBock/page\\_04.htm](https://ecolevirtuelle.provincedeliege.be/docStatique/elearning/CBock/page_04.htm), consulté le 7 juillet 2018